BAC PRO

Technicien gaz



Métiers du numérique et de la transition énergétique

Le titulaire de la spécialité Technicien Gaz est un technicien qui assure les activités opérationnelles d'exploitation, de maintenance et de travaux des réseaux de transport et de distribution de gaz naturel, pétrole liquéfié et de biométhane sous la responsabilité d'un encadrant (agent de maîtrise ou cadre). Il exerce son activité dans un environnement sensible et s'implique dans le système de management « QHSE » : Qualité – Hygiène – Sécurité – Environnement.

Il peut intervenir en qualité d'interface client dans le cadre d'opérations de dépannage ou de branchement à l'énergie.

L'évolution importante des techniques et technologies, la montée d'exigence en matière de normes et de réglementation, l'intégration de la dimension « relation clientèle » dans les activités, impactent le profil de compétences des Techniciens Gaz.

Cet emploi nécessite de connaître les procédés, les produits, les équipements et les installations. Il utilise l'outil numérique (systèmes d'informations interopérables). Il nécessite aussi des connaissances scientifiques, et des compétences techniques et méthodologiques relatives tant aux procédés qu'aux matériels mis en œuvre et à leur fonctionnement.

Selon les prescriptions, les activités et compétences associées au technicien gaz sont identifiées dans plusieurs emplois existants au sein des entreprises, elles impliquent :

- de préparer des travaux et des interventions ;
- d'intervenir sur des ouvrages enterrés ou aériens ;
- de construire et de mettre en service des ouvrages ;
- d'exploiter en assurant la sécurité des personnes et des biens et en garantissant l'intégrité des ouvrages ;
- de maintenir des ouvrages ;
- d'intervenir dans le cadre d'opérations techniques et de conseil auprès de la clientèle ;
- de communiquer avec son environnement professionnel ;
- de rendre compte de son activité.

Débouchés

Le diplômé exercera comme technicien d'exploitation ou de construction de réseaux, technicien d'interventions clientèle, ou comme canalisateur, dans de grandes entreprises, ou souvent en autonomie dans les petites ou moyennes entreprises. Ses secteurs d'activité sont l'ensemble des entreprises de transport gaz, distribution gaz, et travaux publics spécialisés dans la réalisation des ouvrages.

Selon le type d'entreprise et le secteur d'activité, il peut être employé en tant que :

- Technicien(ne) d'entretien et d'exploitation de réseaux
- Technicien(ne) de construction de réseaux
- Technicien(ne) d'intervention clientèle
- Technicien(ne) de mise en service d'équipements industriels
- Technicien(ne) de maintenance d'équipements d'exploitation ou de production
- Technicien(ne) de maintenance en équipements industriels
- Salarié(e) de réseaux de canalisation ;
- Canalisateur / Canalisatrice ;
- Chef d'équipe canalisateur / canalisatrice ;
- Poseur / Poseuse de canalisations.

Après quelques années d'expérience dans l'emploi, au regard du niveau de maîtrise technique acquis sur le terrain, des appétences et des aspirations, le technicien peut évoluer dans les différents secteurs d'activité de la filière gaz et des travaux publics

Accès à la formation

Après la classe de 3ème, 2nde professionnelle Métiers du numérique et de la transition énergétique.

Vous êtes titulaire d'un CAP, BEP ou BAC dans les domaines sanitaire, thermique ou énergétique peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Programme

Grille horaire	2nde	1ère	Tle
Enseignement professionnel	360	294	377
Enseignements professionnels et français en co-intervention (a)	15	14	-
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (a)	15	14	-
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	42	26
Prévention Santé Environnement	30	28	39
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	39
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique (b)	120	98	117
Mathématiques (b)	45	56	39
Langue vivante A	60	56	65
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	78
Soutien au parcours	30	28	39
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	6
2 semaines dédiées à la préparation d'une insertion professionnelle avec PFMP ou à la préparation d'une poursuite d'études (semaines)			2

(a) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(b) Les heures de français et de mathématiques en 2nde et en 1ère pro font l'objet de groupes à effectifs réduits.

Enseignements professionnels

- Enjeux énergétiques et environnementaux
- Contexte administratif et juridique de l'entreprise
- Construction et communication technique
- Approche scientifique et technique des ouvrages ou installations gaz

BAC PRO

Technicien gaz



- Technologie des installations gaz
- Techniques de mise en œuvre et procédés de maintenance des ouvrages gaz
- Santé et sécurité au travail
- Organisation et Gestion du chantier
- Maintenance et travaux pratiques
- Outil et processus de communication – relation client
- Document technique
- Réglementation et normes

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de **22 semaines** réparties sur les trois années de formation.
Les périodes de formation portent sur des activités développées dans les différents lieux d'exercice de l'entreprise : bureau d'études, atelier et chantier.
les activités de suivi de chantier (réalisation de travaux sur chantier, intervention de sécurité gaz, communication et relation client, qualité sécurité environnement) font obligatoirement partie du travail confié lors des périodes de formation en milieu professionnel.

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	**3**
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	*1.5*
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	*1.5*
E2 : Epreuve technologique : Organisation d'une intervention	**3**
E3 : Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	**14**
Sous-épreuve E31 : Suivi de chantier tiers	*4*
Sous-épreuve E32 : Maintenance d'ouvrage et intervention clientèle	*4*
Sous-épreuve E33 : Pose de canalisation et réalisation de travaux en charge	*4*
Sous-épreuve E34 : Economie - Gestion	*1*
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	*1*
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	**2**
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	**5**
Sous-épreuve E51 : Français	*2.5*
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	*2.5*
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	**1**
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	**1**
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	**Pts>10**
EF2	**Pts>10**

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable.

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Hautes-Pyrénées (65)
Aureilhan - Lycée professionnel Sixte Vignon **A**

I *Formation initiale*
A *Formation en apprentissage*

En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse